

TICAD

Rapport d'avancement en 2017



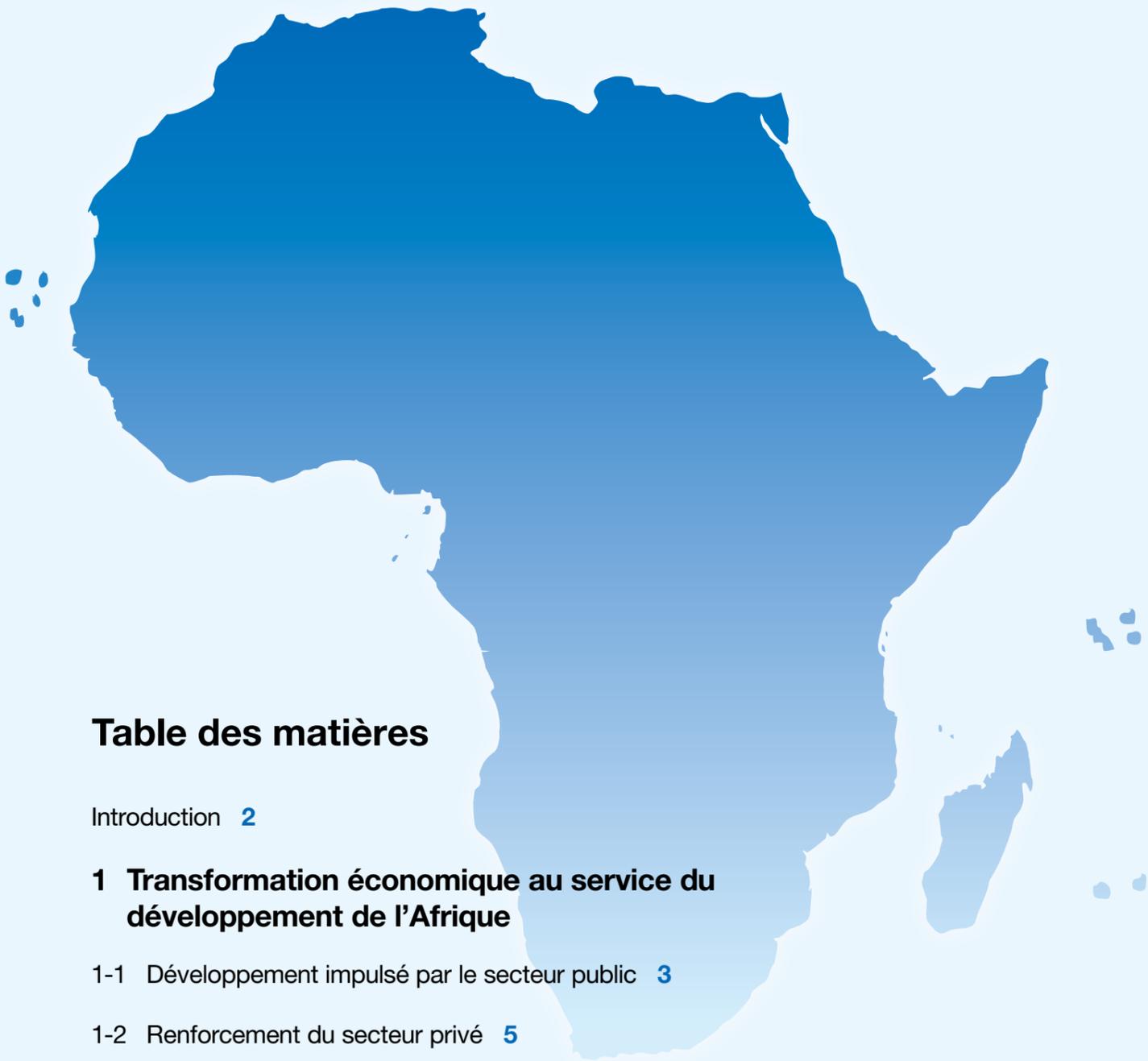


Table des matières

Introduction 2

1 Transformation économique au service du développement de l'Afrique

1-1 Développement impulsé par le secteur public 3

1-2 Renforcement du secteur privé 5

2 Promotion de la sécurité humaine et d'une société résiliente

2-1 Stabilité sociale et bonne gouvernance 7

2-2 Protection et autonomisation des personnes 9

Introduction

La mise en œuvre effective constitue l'une des principales caractéristiques du processus de la TICAD, laquelle est assortie de mécanismes de suivi et d'établissement de rapports solides et précis, renforçant la responsabilité mutuelle. Au regard des périodes d'exécution, 2016 constituait la quatrième année du Plan d'action de Yokohama 2013-2017 adopté lors de la TICAD V et la première année du Plan de mise en œuvre de Nairobi de la TICAD VI. Le présent rapport vise à passer en revue les actions menées ces dernières années par tous les acteurs concernés en vue de traduire dans les faits les résultats des TICAD V et VI.

Par souci de clarté, les progrès enregistrés dans la réalisation des six piliers du Plan d'action de Yokohama 2013-2017 et des trois axes prioritaires du Plan de mise en œuvre de Nairobi sont évoqués dans le cadre de deux grands thèmes, selon la structure suivante :

1 Transformation économique au service du développement de l'Afrique

TICAD V:

- (1) Promotion d'une croissance impulsée par le secteur privé
- (2) Accélération du développement des infrastructures
- (3) Autonomisation des agriculteurs en tant qu'acteurs économiques majeurs

TICAD VI:

- Axe prioritaire 1
«Promouvoir une transformation économique structurelle par la diversification économique et l'industrialisation»

2 Promotion de la sécurité humaine et d'une société résiliente

TICAD V:

- (4) Promotion d'une croissance durable et résiliente
- (5) Création d'une société inclusive favorisant la croissance
- (6) Consolidation de la paix, de la stabilité et de la bonne gouvernance

TICAD VI:

- Axe prioritaire 2 «Promouvoir un système de santé résilient pour une meilleure qualité de vie»
Axe prioritaire 3 «Promouvoir la stabilité sociale pour une prospérité partagée»

Ce rapport présente les actions menées par les pays africains et les initiatives des partenaires internationaux et bilatéraux ainsi que des organisations de la société civile. Il met en lumière la dimension multilatérale du processus de la TICAD, un forum ouvert et inclusif mobilisant divers acteurs possédant chacun des atouts en propre.

Ses différentes parties ont été rédigées par le Secrétariat conjoint de la TICAD, qui réunit le Ministère des Affaires étrangères du Japon, la Commission de l'Union africaine (CUA), les Nations Unies, le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique des Nations Unies (UN-OSAA), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Banque mondiale.

1 Transformation économique au service du développement de l'Afrique

La présente section décrit les progrès accomplis vers la réalisation des axes prioritaires suivants des TICAD V et VI.

TICAD V

- (1) Promotion d'une croissance impulsée par le secteur privé
- (2) Accélération du développement des infrastructures
- (3) Autonomisation des agriculteurs en tant qu'acteurs économiques majeurs

TICAD VI

Axe prioritaire 1
«Promouvoir une transformation économique structurelle par la diversification économique et l'industrialisation»

1-1 Développement impulsé par le secteur public

1-1-1 Actions menées par les pays africains

Dans le domaine des infrastructures routières et de la stratégie opérationnelle, l'Union africaine a rédigé un projet de livre blanc sur les politiques de transport ainsi que des lignes directrices en matière de planification, tout en élaborant un système de corridors intelligents. L'état d'avancement de la mise en œuvre par l'Union africaine varie selon les corridors: les corridors de Beira (Mozambique, Zimbabwe, Zambie, République démocratique du Congo et Malawi) et Nord-Sud (République démocratique du Congo, Zambie, Zimbabwe, Botswana, Malawi, Mozambique et Afrique du Sud) dans le cadre de la SADC¹ et du programme d'accélération du PIDA²; le corridor Abidjan-Lagos, dans le cadre de la CEDEAO³, et le projet d'interconnexion Zambie-Tanzanie-Kenya coordonné par le COMESA⁴, la CAE⁵ et la SADC.

S'agissant des projets phares de l'Agenda 2063, les activités de mobilisation se poursuivent concernant le marché unique du transport aérien en Afrique et la mise en œuvre du projet de train grande vitesse. Un premier groupe d'étudiants africains a reçu des bourses pour suivre une formation technique ferroviaire. Un réseau de postes-frontières uniques a été mis en place. Des complémentarités existent avec MoveAfrica, une initiative visant à faciliter le commerce et la logistique, ainsi qu'à promouvoir ce projet de postes-frontières uniques. L'Union africaine a également participé au

Autoroute Lagos-Abidjan (PIDA), Ghana



renforcement des capacités et soutenu la mise en place de points d'échange Internet dans respectivement 30 et 14 pays membres.

Le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) a été formellement adopté par 45 États Membres en tant que cadre directeur et 38 États Membres ont adopté des plans nationaux. Un cadre national pour les plateformes agroalimentaires (CAPF), destiné à accroître les investissements du secteur privé ainsi qu'une stratégie agroalimentaire à l'échelle du continent sont en cours de mise en œuvre. L'Union africaine et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) ont signé une lettre d'accord en vue d'accueillir l'Initiative pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique (IFNA). La contribution annuelle de l'Union africaine à cette initiative s'élève à 100 000 dollars É.-U.

1 SADC: Communauté pour le développement de l'Afrique australe
2 PIDA: Programme pour le développement des infrastructures en Afrique
3 CEDEAO: Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
4 COMESA: Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe
5 CAE: Communauté d'Afrique de l'Est



Route rurale, Sénégal



Château d'eau et poteau électrique, Sénégal

Le secteur public joue un rôle économique majeur dans la création d'un environnement propice aux investissements du secteur privé. Il peut attirer les investissements directs étrangers et contribuer à améliorer la productivité ainsi que la valeur ajoutée dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie à travers, entre autres, des investissements dans des infrastructures de qualité et le développement des ressources humaines.

1-1-2 Initiatives des partenaires internationaux (2)

● Soutien aux pasteurs (Banque mondiale)

L'agriculture est un facteur clé de croissance et de prospérité à l'échelle du continent, et le secteur public a un rôle central à jouer dans la création d'un environnement propice à l'accroissement des investissements dans ce secteur, en réduisant les obstacles aux échanges agricoles et en améliorant les moyens de subsistance. Si le pastoralisme revêt une importance essentielle dans un ensemble de pays allant du Sénégal à la Somalie, il se heurte à de nombreux défis tels que la croissance démographique rapide, les conflits, les épizooties, la diminution des surfaces de pâturage et des ressources hydriques limitées.



Le Projet régional d'appui à la résilience des modes de vie pastoraux dans la Corne de l'Afrique (RPLRP) aide plusieurs pays à soutenir les communautés pastorales et à renforcer leur productivité. Le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel encourage et soutient les actions collectives menées par six pays de la région en vue d'améliorer la productivité, la durabilité et la résilience des moyens de subsistance liés au pastoralisme.

Financé par la Banque mondiale avec la participation d'autres partenaires de développement, le projet fournit des cadres harmonisés à l'échelle régionale tout en mutualisant l'expertise et les ressources d'un large éventail d'acteurs afin d'élargir l'accès aux services essentiels, d'augmenter les revenus et de renforcer les marchés pour les pasteurs et les agropasteurs. Il vise également à développer les capacités des pays en matière de gestion rapide et efficace des crises et des situations d'urgence auxquelles est confronté le secteur.

Les deux projets sont coordonnés par des institutions régionales, en particulier l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) de la Corne de

Pasteurs, Tchad



l'Afrique et le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), sous la direction politique de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) pour le Sahel. Si les projets régionaux sont importants dans la mesure où les pasteurs traversent les frontières, des programmes nationaux s'avèrent également nécessaires dans les pays abritant des communautés pastorales.

C'est pourquoi l'appui aux systèmes pastoraux constitue une composante majeure du Projet de développement de l'élevage pour le Cameroun.

1-1-3 Initiatives des partenaires bilatéraux

● Formation sur le développement du secteur du riz en Afrique subsaharienne (Thaïlande)

Le Gouvernement thaïlandais et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) collaborent pour proposer aux pays d'Afrique subsaharienne des formations sur le développement du secteur du riz. Ces formations, qui portent sur la mécanisation, la culture

et la production de semences de riz, sont assurées par l'Agence thaïlandaise de coopération internationale pour le développement (TICA) et l'université Kasetsart.

Des intervenants thaïlandais ont effectué des visites de suivi auprès



Visite d'étude au centre de semences de riz de l'université de Kasetsart, Thaïlande



Laboratoire de semences de l'université de Kasetsart, Thaïlande

de plusieurs anciens participants afin de vérifier la mise en application des enseignements de la formation et de leur apporter des conseils supplémentaires, le cas échéant. Le programme pédagogique est affiné sur la base des conclusions de ces visites de suivi. Cette initiative s'inscrit dans les efforts de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD), lancée en 2008 à l'occasion de la TICAD IV, en vue de doubler la production de riz pour la porter à 28 millions de tonnes d'ici 2018.

1-2 Renforcement du secteur privé

Le secteur privé joue un rôle moteur pour une croissance économique durable. Plus les possibilités de faire des affaires sont nombreuses, plus la création d'emplois est au rendez-vous, ce qui a une incidence positive sur les innovations et les transferts de technologie. Comme partout ailleurs dans le monde, la promotion des petites et moyennes entreprises (PME) contribue à élever le niveau de compétitivité économique du continent africain.

1-2-1 Actions menées par les pays africains

Dans le cadre de son Réseau continental pour les affaires (CBN), l'Agence de planification et de coordination du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) a publié *De-Risking Infrastructure and PIDA Projects in Africa*, un rapport consacré à la diminution des risques liés aux infrastructures et aux projets du PIDA. Les travaux sur la mise en œuvre des recommandations du rapport et notamment sur la mobilisation d'investissements provenant de fonds de pension et de fonds souverains pour des projets d'infrastructure transfrontaliers ont commencé. L'Union africaine a collaboré avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique sur une loi type relative aux projets d'infrastructure transfrontaliers en Afrique en vue de lever les obstacles juridiques liés aux investissements dans ce domaine.

Parmi les avancées enregistrées

dans le secteur privé, figurent :

- Le renforcement de l'engagement du secteur privé et l'amélioration du climat des affaires en Afrique : le Code panafricain de l'investissement (PAIC) a été adopté et la création d'un Centre d'excellence pour les marchés inclusifs (IMEC), décidée.
- La création de programmes de formation et de mentorat pour les femmes et les jeunes entrepreneurs africains lors du huitième forum du secteur privé africain, qui s'est tenu à Nairobi, en novembre 2016.
- La validation du projet de stratégie de l'Union africaine en faveur des petites et moyennes entreprises et du plan directeur pour la période 2017-2021. Une quarantaine de PME ont bénéficié d'une formation sur la chaîne de valeur du manioc.
- La mise en œuvre dans 19 États Membres du Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain (BIAT).

• L'élaboration d'un projet de stratégie visant à faciliter le commerce ainsi que d'un document de recherche sur la douane numérique. Quatorze responsables du secteur commercial et conseillers en modernisation pour les pays d'Afrique de l'Ouest et de l'Est ont reçu une formation axée sur le renforcement des capacités en matière de suivi des tendances de l'activité douanière et des échanges au niveau mondial et régional.



Centre Songhai, Porto Novo, Bénin : entrepreneuriat féminin dans le secteur de la transformation agro-alimentaire

1-2-2 Initiatives des partenaires internationaux (1)

● Le Fonds du Malawi pour le défi de l'innovation (PNUD)

Créé en 2014, le Fonds du Malawi pour le défi de l'innovation (MICF) cofinance des initiatives commerciales innovantes et inclusives dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et de la logistique dans le cadre d'une procédure transparente et concurrentielle. Le Fonds, qui fournit aux entreprises des subventions en leur demandant en contrepartie de couvrir au moins la moitié des coûts de projet, contribue à absorber une partie du risque commercial inhérent à l'introduction d'innovations sur le marché. Les modèles d'affaires doivent avoir des retombées sociales et comporter des objectifs spécifiques en faveur de l'autonomisation économique

des femmes.

La contribution totale pour la première phase de la procédure concurrentielle, lancée en 2014 avec le Département du développement international (DFID), s'élève à 5,7 millions de dollars É. U. (celle du secteur privé atteint 10 millions de dollars). Ces projets devraient conduire à la création de 1200 emplois, à l'augmentation des revenus de 33 300 ménages et fournir à 30 000 consommateurs pauvres des produits à bas prix. Une deuxième phase a été lancée en 2016 avec l'appui du DFID et de la KfW (Banque allemande de développement), et des niveaux de financement similaires.

Le MICF accompagne le passage du Malawi du statut de simple importateur et producteur de produits primaires à celui de pays producteur et exportateur, dont l'économie est en voie de diversification dans les secteurs de l'industrie et de logistique.

Ces fonds d'appui sont des catalyseurs avérés de changements systémiques sur les marchés, car ils modifient les structures incitatives pour les acteurs privés et réduisent les risques liés au climat d'investissement. Le MICF montre qu'il existe un secteur privé résilient, en plein essor et capable d'innover et d'évoluer en dépit d'une conjoncture économique difficile. L'appétit pour le capital-risque est immense, même si ce domaine reste inexploité.



Cueilleur de thé, Malawi



Fabrique de thé, Malawi

1-2-2 Initiatives des partenaires internationaux (2)

● Développer le recours à l'énergie solaire (Banque mondiale)

Dans de nombreux pays, le coût élevé de l'énergie et le manque de fiabilité de l'approvisionnement électrique constituent un obstacle majeur à l'activité du secteur privé. Le coût moyen de l'électricité dans les pays africains est deux fois supérieur à celui des autres pays en développement et 600 millions de personnes, auxquelles s'ajoutent 10 millions de PME, n'y ont toujours pas accès. Le continent dispose pourtant de vastes ressources énergétiques renouvelables ainsi que d'un secteur privé jouant un rôle moteur dans le

développement de l'énergie solaire et hors réseau.

Scaling Solar est une initiative du Groupe de la Banque mondiale qui bénéficie du soutien de plusieurs partenaires et de la participation du secteur privé. Elle a pour ambition de mobiliser plus d'un milliard de dollars d'investissements dans le domaine de la production d'énergie solaire en vue d'augmenter la capacité de 1 GW d'ici quatre à cinq ans. Le coût et le temps nécessaires à la mise en place de projets de production d'électricité solaire raccordée au réseau et financés par le secteur privé ont été réduits par une ouverture à la concurrence et par les moyens suivants :

- Des conseils pour déterminer la taille et l'emplacement des centrales photovoltaïques ;

- Des procédures d'appels d'offres simples et rapides, pour faire jouer la concurrence ;

- Des modèles normalisés proscrivant toute négociation ;

- Une assurance et des financements compétitifs mis à la disposition de tous les soumissionnaires ;

- Des produits de gestion des risques et de rehaussement des crédits afin de réduire les coûts de financement et les droits de douane.

À ce jour, *Scaling Solar* a été mise en œuvre dans plusieurs pays dont la Zambie et Madagascar. L'innovation et la concurrence entre les fabricants du secteur privé ont également eu pour effet de diminuer le coût des lanternes solaires et des petits systèmes photovoltaïques, tandis que les modèles de tarification en fonction des besoins ont introduit une plus grande flexibilité tout en faisant baisser les prix. Des initiatives telles que *Lighting Global* du Groupe de la Banque mondiale offrent des garanties de qualité quant aux produits.



Petits panneaux solaires, Kenya

1-2-3 Initiatives des partenaires bilatéraux

● Plan franco-japonais pour l'Afrique

Les gouvernements français et japonais ont coorganisé un événement en marge de la TICAD VI en vue d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan franco-japonais pour le développement durable, la santé et la sécurité en Afrique, lancé par les Premiers ministres des deux pays en octobre 2015.

À cette occasion, un mémorandum de coopération dans le domaine des villes durables a été signé par le gouvernement de la Côte d'Ivoire, l'Agence française de développement (AFD) et la JICA. Trois mémorandums d'entente ont également été signés à cette occasion par des entreprises : l'un entre les filiales de Total

et de Mitsubishi Corporation, ayant pour objectif le développement des énergies solaires au Kenya, et deux portant sur l'ensemble du continent africain entre Egis et Mitsubishi Corporation, dans les domaines notamment de l'approvisionnement en eau, de l'énergie et des routes.



Événement conjoint consacré au Plan franco-japonais pour l'Afrique, TICAD VI

2 Promotion de la sécurité humaine et d'une société résiliente

La présente section décrit les progrès accomplis vers la réalisation des axes prioritaires suivants des TICAD V et VI.

TICAD V

- (4) Promotion d'une croissance durable et résiliente
- (5) Création d'une société inclusive favorisant la croissance
- (6) Consolidation de la paix, de la stabilité et de la bonne gouvernance

TICAD VI

Axe prioritaire 2
«Promouvoir un système de santé résilient pour une meilleure qualité de vie»

Axe prioritaire 3
«Promouvoir la stabilité sociale pour une prospérité partagée»

2-1 Stabilité sociale et bonne gouvernance

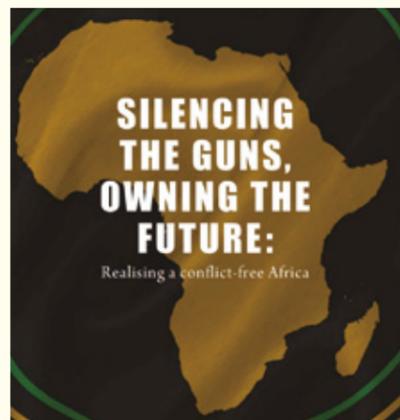
2-1-1 Actions menées par les pays africains

Grâce à la TICAD, le partenariat et la coordination pour la promotion d'un développement durable sur le continent ont été renforcés. Dans les domaines de la paix et de la sécurité, le gouvernement japonais a apporté son aide dans des opérations de maintien de la paix en fournissant un soutien non létal à la composante police de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) ainsi que pour le financement d'observateurs des droits de l'homme lors du déploiement de la Mission internationale de stabilisation sous conduite africaine au Mali.

Un projet de Stratégie africaine sur les changements climatiques a été élaboré et des exemples africains de réussite en la matière, présentés dans le cadre de plus de 90 manifestations parallèles pendant la COP 22 à Marrakech. Comme il a été observé, la mise en œuvre de la Stratégie africaine commune pour la lutte contre le commerce illicite et l'exploitation illégale de la faune et de la flore sauvages pourrait constituer un moyen de relever les défis auxquels l'Afrique est confrontée en matière de préservation de la biodiversité.

Huit pays ont bénéficié d'un appui dans l'élaboration de leurs stratégies nationales et plans d'action au titre de la mise en œuvre de l'Initiative panafricaine de la Grande Muraille verte du Sahara et de l'Initiative en faveur du Sahel. À l'échelle du continent, un projet axé sur les services climatiques pour la réduction des risques

de catastrophe a été lancé et une unité fonctionnelle de réduction des risques de catastrophe, mise en place.



Rapport de la CUA sur une Afrique sans conflits à l'horizon 2020



Activités menées d'irrigation au goutte à goutte menées dans le cadre de l'Initiative de la Grande Muraille verte dans la région de Louga (Sénégal)

La paix et la stabilité sont deux conditions essentielles au développement. Les problèmes de sécurité, notamment ceux touchant au terrorisme et à la criminalité transnationale organisée, doivent être pris à bras le corps. La stabilité sociale suppose la mise en œuvre d'actions concertées sur un large éventail de questions comme les changements climatiques, la dégradation de l'environnement et les catastrophes naturelles.

2-1-2 Initiatives des partenaires internationaux (2)

● Une approche intégrée et participative pour la paix, la sécurité et la résilience au Sahel (PNUD)

Depuis 2013, le PNUD travaille avec cinq pays du Sahel pour consolider la paix et la sécurité dans la région. Le projet s'articule autour de quatre phases : (1) la consolidation de la paix et la bonne gouvernance ; (2) le renforcement de la sécurité et de la résilience des communautés au Sahel ; (3) la gestion des frontières et des communautés frontalières ; (4) la gestion des frontières en vue de garantir la sécurité et la sécurité des personnes.

Parmi ses principales réalisations figurent en premier lieu la promotion du dialogue politique à travers l'organisation

de formations destinées aux membres du Conseil national de dialogue politique (CNDP) du Niger et la création au Burkina Faso d'un observatoire national des faits religieux. En second lieu, 226 091 personnes ont bénéficié d'activités génératrices de revenus ainsi que d'initiatives de renforcement des capacités institutionnelles. Troisièmement, le projet a également renforcé les capacités de coordination transfrontalière (préparation de stratégies nationales relatives aux frontières, élaboration de la stratégie nationale du Mali de prévention de l'extrémisme

violent, formation de 1200 agents des services frontaliers et des forces de sécurité, et de 2 500 membres des communautés, entre autres), ce qui a bénéficié à quelque 458 012 habitants des zones frontalières.

L'un des principaux enseignements de ce partenariat stratégique entre le PNUD et le Japon tient au caractère essentiel d'une approche participative et inclusive (qui donne aux communautés les moyens de prendre leur vie en main, développe les activités génératrices de revenus et encourage le dialogue communautaire) dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la résilience. Le PNUD continuera à s'appuyer sur ces résultats et à étendre cette approche à d'autres régions afin d'œuvrer à la sécurité des personnes et au développement durable sur le continent africain.



Promotion d'emplois décents pour les femmes, Boucle du Mouhoun et partie nord du Burkina Faso



Parc de vaccination du bétail, région de Bassikounou (Mauritanie)

2-1-2 Initiatives des partenaires internationaux (1)

● Semaine africaine – Mobilisation mondiale pour soutenir la stabilité sociale et la bonne gouvernance en Afrique (UN-OSAA)

Pour promouvoir la stabilité sociale et la bonne gouvernance en Afrique, différents partenaires multilatéraux, dont le système des Nations Unies, ont continué à renforcer leur partenariat avec les États Membres africains et les organisations régionales du continent, dont la Commission de l'Union africaine, l'Agence du NEPAD, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) et les communautés économiques régionales africaines, tout en leur apportant un soutien sous diverses formes.

L'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et de son premier Plan décennal de mise en œuvre ainsi que des documents finaux de la TICAD a fait émerger la nécessité d'une approche intégrée, globale et cohérente pour promouvoir la stabilité sociale et la bonne gouvernance en Afrique. Sur le plan

politique, le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique au Siège des Nations Unies (UN-OSAA) organise régulièrement des événements de haut niveau consacrés à la paix et à la sécurité, à la bonne gouvernance et au développement durable en Afrique. Ils offrent une plateforme mondiale propice aux discussions stratégiques et à la formulation de recommandations en vue de mobiliser un appui intégré, global et cohérent dans les domaines politique, financier et technique en faveur des actions menées par les pays africains.

En octobre dernier, l'UN-OSAA a notamment coorganisé avec l'Union africaine et les entités des Nations Unies plusieurs événements pendant l'édition 2016 de la Semaine africaine au Siège des Nations Unies à New York sur le thème « Renforcer les partenariats pour le développement durable et inclusif, la

bonne gouvernance, la paix et la stabilité en Afrique». Ces événements ont ouvert la voie à une meilleure synergie, coordination et complémentarité entre les différents acteurs de la mise en œuvre du programme de transformation et de développement durable de l'Afrique. Ils ont également abouti à des recommandations concrètes pour des partenariats renforcés.



Édition 2016 de la Semaine africaine, Siège des Nations Unies

2-1-3 Initiatives des partenaires bilatéraux

● Collaboration entre le Royaume-Uni et le Japon sur le déminage en Angola

Le Royaume-Uni et le Japon cofinancent un projet de déminage mis en œuvre par l'ONG *Norwegian People's Aid* (NPA) dans la province angolaise de Malanje. Le Royaume-Uni a consenti en août 2016 une aide de 20 988 dollars destinée à l'acquisition d'équipements de communication et de chaussures de sécurité. Le Japon a quant à lui versé en mars 2016 un montant de 203 384 dollars au titre de ses subventions d'aide aux projets de sécurité au niveau local pour couvrir notamment les dépenses de personnel et d'équipements. Le projet a pour objectif de déminer une surface de 1 172 270 m², ce qui bénéficiera à plus de 11 000 habitants des zones concernées.

En 2017, le Royaume-Uni et le Japon ont soutenu conjointement un projet de déminage mis en œuvre par l'ONG *Halo Trust* dans la province de Huambo, à hauteur respectivement de 50 000 livres sterling et de 550 000 dollars. Le projet a pour objectif de déminer une surface de 191 692 m², ce qui profitera à plus de 2 490 habitants des zones concernées.

Ces projets bénéficiant de l'appui du Japon et du Royaume-Uni devraient réduire le nombre des victimes d'accidents causés par l'explosion de mines terrestres, sécuriser des terres et favoriser leur mise en culture, tout en encourageant la mise en œuvre d'autres projets de développement socio-

économique, apportant ainsi à l'Angola les dividendes de la paix.



Activités de déminage, Angola

2-2 Protection et autonomisation des personnes

Le respect des droits de l'homme et de l'état de droit est au cœur de la sécurité humaine, dans la mesure où ils protègent chaque individu et lui donnent les moyens de prendre sa vie en main. Pour ne laisser personne pour compte, il est nécessaire d'œuvrer au développement social et économique, notamment dans le domaine de la santé, en mettant l'accent sur la préparation et la prévention des crises de santé publique et sur la couverture universelle.

2-2-1 Actions menées par les pays africains

Au total, 31 États Membres ont mis en œuvre le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique (Protocole de Maputo) ainsi que d'autres instruments portant sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation économique des femmes.

S'agissant des politiques et des programmes de sécurité sociale et de protection des groupes vulnérables, notamment des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées, 25 États Membres sur les 30 initialement ciblés ont adopté le cadre de politique sociale. Le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des personnes handicapées a été validé.

S'agissant des soins de santé primaires et de prévention, 20 États Membres sur les 20 initialement ciblés ont aligné leur plan national de santé sur les politiques de l'Union africaine dans ce domaine. L'adoption du Cadre catalytique pour éliminer le sida, la tuberculose et le paludisme en Afrique à l'horizon 2030 et du Plan d'action de Maputo (2016-2030) a suivi celle de la

Stratégie africaine de la santé (2016-2030). Des centres africains pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) ont ouvert leurs portes.

Dans le domaine de la réglementation relative aux produits pharmaceutiques, l'Union africaine a coordonné un processus d'harmonisation en collaboration avec les communautés économiques régionales (CER). La Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) a adopté des règlements relatifs à l'enregistrement des médicaments. Cette expérience concluante est reprise aujourd'hui par l'Union africaine dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Dans le domaine de l'éducation, des sciences, des technologies et de l'innovation, trois stratégies ont été adoptées : la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA-16-25); la Stratégie pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (TVET), la Stratégie pour la science, la technologie et de l'innovation en Afrique (STISA-2024). Parmi les mesures concrètes qui ont été prises,

citons l'établissement d'un Comité de chefs d'État et de gouvernement « champions » dans les domaines de l'éducation, des sciences et de la technologie, la création de l'Université panafricaine et plus récemment, de l'Université virtuelle africaine, l'élargissement de la couverture de la TVET ainsi que le soutien à la recherche et à l'institutionnalisation de la mise en œuvre du programme d'exploration spatiale de l'Union africaine.



Centre TVET, Éthiopie : prise en compte des questions de genre dans le cadre de la TVET (crédit photo : David Selam)

2-2-2 Initiatives des partenaires internationaux (1)

● Promotion de la couverture sanitaire universelle, et renforcement de la réponse et de la préparation des urgences de santé publique en Afrique (Banque mondiale)

Après la TICAD VI, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la Banque africaine de développement, le Gouvernement du Japon et la JICA ont augmenté leur aide aux pays africains en vue de leur permettre d'étendre la couverture sanitaire universelle, mais aussi d'échanger des informations pertinentes et des enseignements tirés de l'expérience. Plusieurs pays africains montrent la voie concernant l'élargissement de l'accès à cette couverture, notamment pour les plus vulnérables. Un Forum consacré à la couverture sanitaire universelle se tiendra à Tokyo en décembre 2017. Bien qu'il s'agisse d'un événement international, les pays

africains y joueront un rôle majeur et la part belle sera faite à leurs expériences dans ce domaine.

La riposte face aux pandémies est au cœur de la couverture sanitaire universelle. Depuis la crise de l'Ebola, la communauté internationale s'est efforcée de créer une structure de gestion des risques de pandémie. Le Mécanisme de financement d'urgence pour la lutte contre les pandémies (PEF), lancé par le Groupe de la Banque mondiale en 2016 avec le soutien du Japon et de l'Allemagne, est le premier dispositif d'assurance des risques liés aux pandémies couvrant les pays en développement. Le pilote de ce mécanisme, effectif durant trois

ans, fournira une couverture pouvant aller jusqu'à 500 millions de dollars financée par l'émission d'obligations et les marchés financiers. Il s'accompagne d'un guichet de liquidités complémentaires financé par des partenaires de développement à hauteur d'un montant maximal de 50 millions de dollars. Le dispositif d'assurance couvre l'apparition d'une liste de maladies infectieuses susceptibles d'entraîner des pandémies, tandis que le guichet de liquidités complémentaires fournit des financements visant à lutter contre un éventail plus large d'agents pathogènes. Le Mécanisme de financement d'urgence pour la lutte contre les pandémies vient compléter le Fonds de réserve de l'OMS pour les situations d'urgence. En mettant rapidement des ressources à la disposition des pays et des acteurs internationaux pour enrayer la flambée d'une maladie avant qu'elle ne prenne des proportions pandémiques, il contribuera à sauver des vies, à réduire le coût d'une intervention efficace et à limiter les répercussions économiques liées à l'apparition de maladies contagieuses.



Infirmières avec des nouveau-nés, Sierra Leone



Agents de santé, Libéria

2-2-2 Initiatives des partenaires internationaux (2)

● Projet régional de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent en Afrique : une approche axée sur le développement (PNUD)

Le PNUD met en œuvre un projet régional d'une durée de quatre ans pour remédier aux causes profondes de l'extrémisme violent.

Au niveau régional, le projet a apporté un soutien à l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) dans le cadre d'un processus inclusif pour l'élaboration d'une stratégie de prévention et de riposte face à l'extrémisme violent (IGAD P/CVE), la première de ce type à l'échelle d'une région. Celle-ci renforcera la coopération régionale et transfrontalière, ainsi que la coordination en matière d'extrémisme violent. Le plan d'action de l'IGAD est en cours de préparation.

Au niveau national, le projet sera mis en œuvre dans 16 pays, y compris quatre

pays membres de l'IGAD.

Au niveau communautaire, le projet met l'accent sur l'amélioration de la résilience des populations en mobilisant des institutions clés officielles ou informelles, comme des entités confessionnelles. Des conférences qui se sont tenues à Abuja, au Nigéria, en octobre 2016 et à Kampala, en Ouganda, en mai 2017 ont ainsi réuni plus de 85 dirigeants religieux. Ces rencontres ont été l'occasion de parvenir à un consensus sur le rôle de ces derniers et sur le développement d'une base de données pour leur permettre de garder contact. Un édit religieux précisant leur position au sujet des idéologies professées par les groupes extrémistes a été adopté, donnant un

élan supplémentaire à l'élaboration d'une stratégie commune d'engagement dans la lutte contre l'extrémisme violent.



Anciens combattants d'Al Shabab interviewés, Somalie

2-2-3 Initiatives des organisations de la société civile (1)

● Forum des objectifs de développement durable (ODD) du Kenya : participation à la TICAD

Dans le cadre du Forum organisé en 2016 sur les ODD du Kenya, les organisations de la société civile impliquées dans le processus de la TICAD se sont attelées à mener des opérations d'information et à instaurer leur propre mécanisme de suivi à travers des séances de renforcement des capacités, des études analytiques et des dialogues. Après l'annonce officielle de l'organisation de la TICAD VI au Kenya, le Forum des ODD du Kenya a mené des actions de lobbying auprès du Ministère des Affaires étrangères et du Ministère de la décentralisation et de la planification, ce qui a abouti à l'organisation

de réunions conjointes soutenues par les deux parties.

Certains membres du Forum des ODD du Kenya mettent directement en œuvre des projets au niveau communautaire. Ainsi, la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF), le Consortium des ONG du Kenya contre le sida (KANCO) et d'autres partenaires ont reçu des subventions de la part du Fonds mondial et d'autres acteurs pour la mise en œuvre au niveau communautaire d'interventions de lutte contre le VIH/sida et en faveur de la santé sexuelle, reproductive et maternelle.



Forum des ODD du Kenya

2-2-3 Initiatives des organisations de la société civile (2)

● Hunger Free World : amélioration de la nutrition et création de revenus grâce à l'élevage de volaille en Ouganda

En Ouganda, *Hunger Free World* soutient les initiatives de coopératives afin de permettre aux communautés de devenir autosuffisantes. Une cinquantaine de femmes vulnérables membres de ces coopératives ont participé au projet d'amélioration de la nutrition grâce à la création d'élevages de volaille. Les bénéficiaires ont reçu des poulets ainsi que des informations sur les soins à leur apporter. Au bout d'un an, l'état nutritionnel de ces femmes s'était amélioré. La vente des surplus en œufs leur a permis de

financer les frais de scolarité de leurs enfants et de compléter leurs moyens de subsistance. Voyant les bénéfices apportés par le projet, les familles qui initialement n'y avaient pas participé ont démarré à leur tour leurs propres élevages en reprenant l'initiative du projet à leur compte et en s'inspirant des membres des coopératives. Parmi les autres initiatives mises en œuvre par les coopératives figurent des opérations de reboisement, de forage de puits et d'amélioration de la nutrition chez les enfants de moins de cinq ans.



District de Wakiso, Ouganda (crédit photo : Hunger Free World)

Ministère des Affaires étrangères

2-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo
100-8919, Japon
Tel: +81 (0)3-3580-3311
<http://www.mofa.go.jp>



Crédit photo : Nardos Mengesha/©PNUD Ethiopie

Usine de chaussures dans le parc industriel de Bole Lemi en Ethiopie

Souhaitant être en conformité avec les normes internationales et voulant rester compétitif au sein du marché mondial, le gouvernement éthiopien met en application la philosophie KAIZEN dans cette usine manufacturière orientée vers l'exportation.

